

N°45  
printemps  
2008

**Avancées :**  
**Une solution se dessine  
à Saint-Cosme**

**En débat :**  
**Pour ou contre l'obliga-  
tion du casque?**

# le Grand Tour(s) à Vélo

2€

Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

## Mot du Président

Bonjour à tous. Il me revient désormais la charge de présider le Collectif Cycliste 37. J'espère être à la hauteur des enjeux.

**Un grand remerciement** à Jean-François Hogu qui avait la lourde tâche de succéder à Frédéric Ageorges, président incontournable de la stabilité du CC37 puisqu'il « régna » pendant dix ans. Il fallait donc impulser un nouvel élan et relancer une nouvelle équipe.



Sa discrétion a permis de faire émerger des énergies nouvelles, des commissions nombreuses et efficaces mais aussi une plus grande diversité dans les actions. Merci encore Jean-François.

La transition est, je l'espère, terminée.

**Où en sommes-nous ?** La situation a profondément changé pendant les dix dernières années. Les municipalités dans leur ensemble sont dorénavant ouvertes à nos propositions. Nous attendons partout des budgets à la hauteur des paroles car sans argent, le nerf de la guerre est bien distendu !

Faute d'investissements pouvant contrebalancer le tout automobile, le développement des transports collectifs ou des circulations douces est gravement entamé. En France la lacune est criante à tous les échelons des lieux de décisions, à commencer par l'Etat !

Et c'est ainsi que notre retard s'accroît ! Et la vie urbaine est désormais plus harmonieuse en Italie qu'en France. Mais chut ! il ne faut pas le dire !



*La Randonnée du Paris-Pékin est entrée en Hongrie ce 6 avril 2008. Les 100 participants sont tous équipés de vélos CYFAC fabriqués à Hommes en Indre- et- Loire.*

*Le choix technique s'est porté sur un vélo en acier pour la simplicité de réparation dans tous les pays.*

*En Europe, il suivront la plus grande part de la Véloroute du Danube. Mais ils ont dû affronter la neige et le froid en Allemagne et en Autriche.*

**Participez à notre Fête du Vélo  
à Tours et à St- Martin- le- Beau**

## Equipe 2008

Dans la foulée de notre assemblée générale, le Conseil d'Administration du Collectif s'est réuni le mardi 25 mars 2008.

Un nouveau bureau a été établi comme suit:

**Président:** Gérard Rollin

**Vices-Présidents:**

Francis Bousquet (en charge des aménagements)

Frédéric Ageorges (affaires départementales)

Isabelle Béjanin (le Code de la Rue)

**AF3V** délégation Véloroutes et Voies

Vertes : Gérard Rollin

**Trésorière:** Dominique Lecomte

**Secrétaire :** Isabelle Béjanin

**Secrétaire adjointe :** Agnès Saintier

**Vigilance expertise :** Bernard Largeaud

**Relations FNAUT :** Jean-François Hogu

**Sécurité Routière :** Jean-François Hogu

Ceci est l'amorce d'une équipe de travail qui s'affinera au CA suivant. La volonté du nouveau président est que le maximum de personnes s'implique dans l'animation de l'association !

Quelques présidents de commission:

**Transports, intermodalités:** Thomas Joire

**St Côme et Ponts :** Dominique Lecomte

**Zones 30:** Isabelle Béjanin

Ce bureau s'étoffera peu à peu. Sont restés vacants les postes suivants:

**Site internet ; animations, etc.**

Nous en reparlerons au prochain numéro.

Notre ami Jean-Luc Lefouler est déficient visuel. Il accepte d'assurer une délégation pour les cyclistes souffrant d'une déficience particulière:

Motrice, visuelle, auditive, mentale.

Il serait intéressant qu'il rencontre d'autres cyclistes pour dessiner un panorama des difficultés rencontrées en ville et d'éventuelles solutions.

**Modes de déplacement :**

· **Vélo :** déficients intellectuels ; sourds ; déficients visuels légers

· **Vélo à assistance électrique :** mal marchants, insuffisants respiratoires et cardiaques, maladies génétiques naissantes ;

· **Tandem :** mal-voyants et non-voyants ; déficients intellectuels ; sourds

· **Tricycle simple :** troubles de l'équilibre ; sourds, handicaps associés ;

· **Tricycle couché :** séquelles d'accidents (bassin, bras, poitrine)

Contactez le si vous êtes concerné.

T: 06.88.37.73.46

jllefouler@laposte.net

**Rappel aux administrateurs:**

Prochains Conseils d'Administration :

CA technique, le mardi 29 avril

CA ordinaire, le mardi 20 mai

Toujours à 17h30 au Bar Le Week-end

# Grand ménage de printemps

En cette nouvelle floraison les activités redécollent de toutes parts. Vélo utile mais aussi vélo plaisir !

## Avis de la REDACTION

♥ **VOTRE VELO nous intéresse.**

Pour la rédaction du magazine, nous avons besoin de témoignages concrets, à commencer par les astuces techniques.

Donnons en vrac quelques idées d'astuces simples qui peuvent faciliter la vie (voici quelques exemples mais il y en a d'autres) :

Un porte-bagages très pratique; un éclairage performant, un garage à vélo dans le jardin; une remorque pour enfants, un siège pour bébé.

Qui possède un vélo pliant? Un tandem?

Une selle, une sonnette, un rétroviseur...

Le porte-carte idéal ou la sacochette avant; la casquette efficace, l'antivol costaud...

La liste est interminable. Dans le cadre d'une pratique urbaine !

Coup de fil à la Rédaction 02 47 50 69 74

## brèves

**Carbone:** Lors de sa séance du 22 janvier 2008, le Conseil d'Administration a décidé d'effectuer un bilan carbone à chacune de nos animations, ceci pour bien marquer notre préoccupation écologique (car tout le monde ne l'a pas compris).

Le bilan carbone du CA du 22.01.2008 est de 32,430 kg de CO2 pour 206 km avec 9 formulaires exploitables. Soient 157g du kilomètre parcouru.

Lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> mars 2008, seulement 10 personnes ont rendu leur formulaire. Le bilan carbone (partiel) de cette AG est de 17 100 g de CO2 pour 122 kilomètres. Soient 141 g du kilomètre.

Lors d'une prochaine animation, on vous demandera de remplir ce petit feuillet. C'est l'affaire d'une minute à peine. Le calcul est établi sur des chiffres moyens aussi deux personnes en auto doivent remplir deux feuillets.

**Décès:** Notre adhérent M. Robert Nadeau est décédé voici peu. Condoléances à la famille.

**Inventaire du matériel** est réalisé par Agnès Saintier. Veuillez lui faire parvenir le matériel du CC37 qui serait encore dans vos mains (ou dans vos placards). Nous ne retrouvons pas le petit mégaphone du CC37. Qui l'aurait ?

T: 02.47.48.06.04

## agenda

*Vous trouverez les détails de ces moments en pages intérieures.*

*Notez bien: il n'y aura pas de rappel.*

**Mercredi 23 avril 2008**

Réunion préparatoire Journée des Voies Vertes (thème **CHISSEAUX**)  
16h00 —> 18h00

Siège AFM; 27 r Granges Galand  
37 550 ST AVERTIN

*Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74*

**Dimanche 18 mai 2008**

Promenade- découverte nature sur Loire- à- Vélo secteur Est

Avec Alix Téry

RDV 10h00 au Vinci (Tours)

*Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74*

**lundi 09 mai 2008**

Réunion de suivi pour les cyclistes locaux à Chambray puis à St Avertin.

Pour date et horaires, s'adresser à  
*Inf: Pierre Carabin 02.47.28 32 50*

**Mercredi 14 mai 2008**

Réunion préparatoire Journée des Voies Vertes (thème **GENERAL**)  
16h00 —> 18h00

Siège AFM; 27 r Granges Galand  
37 550 ST AVERTIN

*Inf: G. Rollin 02.47.50.69.74*

**Samedi 7 juin 2008** Fête du Vélo

**Rando Tours St Martin 19 km**

Et inauguration piste Victor- Lefèvre

RDV 10h00 au Vinci

**Promenade à vélo 8 km**

A St Martin- le- Beau

RDV 15h00 Mairie SMLB

*Inf: Fran Bousquet: 02.47.48.06.04*

**Dimanche 15 juin 2008**

Fête du Vélo en Maine et Loire

Des dizaines de milliers vélos !!

Stands CC37 et AF3V à La Méritré

Coordination effectuée par CCI

(accès gare SNCF)

*Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74*

<http://www.anjouvelo.fr/>

**Dimanche 21 septembre 2008**

Journée des Voies Vertes

Tours- Chenonceaux

*Inf: Gérard Rollin 02.47.50.69.74*

Notre assemblée a révélé la nécessité de structurer plus l'association pour une collaboration positive de chacun.

### L'Assemblée Générale 2008

Le samedi 1 mars eut lieu l'Assemblée Générale du CC37.

Après les commentaires des rapports et leur approbation, une série de questions a suscité le débat, parfois vif mais courtis. L'expression des divergences prouve la vitalité.

Nous avons regretté l'absence de nombreux membres. Le dynamisme d'une association dépend de chacun des adhérents.

Dominique Lecomte, la Trésorière, a rappelé que les effectifs diminuent régulièrement. Moins de cotisations, moins d'euros en caisse. L'un des objectifs est donc le recrutement de nouveaux membres. Il y eut différentes idées, pour participer à des fêtes, afin de mieux nous faire connaître.

De tous les problèmes, le plus récurrent est l'ampleur de la tâche à réaliser, et la nécessité pour chacun d'y participer, même modestement.

L'adaptation des aménagements cyclables aux handicapés a été évoquée. Chaque handicap exige des adaptations particulières, pour lesquelles il faut que les utilisateurs soient consultés.

Enfin, Gérard Rollin a présenté les voies vertes et les véloroutes. La perspective de traverser l'Europe, sur des routes libérées de l'automobile, est fort séduisante.

Pour clôturer, nous avons partagé cidre et galette des rois. Les échanges se sont poursuivis dans la bonne humeur.

Au cours du pot, j'ai dédicacé mes livres qui ont reçu très bon accueil, ce dont je remercie vivement les membres du C.C.37.

Jean-Luc Le Fouler, dit Yann Le Puits.

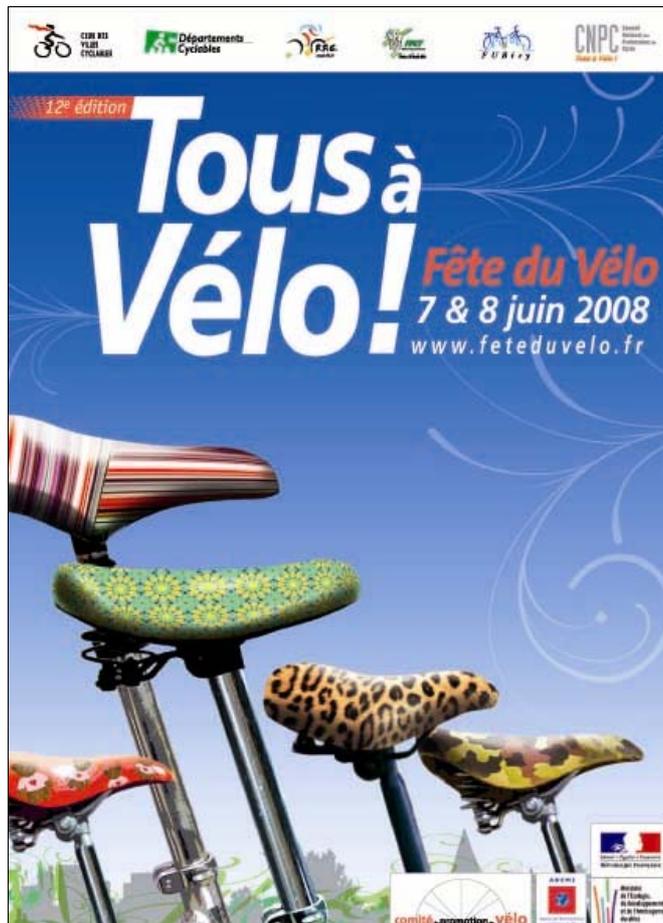
Mercredi 2 avril 2008

Parmi les ouvrages de Yann Le Puits:

Pot Pourri Tourangeau; 100 pages, 2007 édité par l'auteur; 10 €;

95, rue de la Mésangerie; 37 540

St-Cyr-sur-Loire T: 06.88.37.73.46



## LA FÊTE DU VÉLO 2008

*Le Collectif Cycliste 37 a décidé de rééditer cette année encore sa participation à la fête du vélo. Et ce, selon le même schéma que l'an passé.*

*Toujours en deux parties: l'une à Tours et l'autre à St Martin le Beau*

**Samedi 7 juin 2008**

### BALADE INAUGURALE De la piste Victor-Lefevre.

Nous souhaitons que la piste qui longe la RD 140 de la Ville aux Dames jusqu'à St-Martin-le-Beau soit officiellement baptisée Victor Lefèvre en mémoire de celui qui est enterré dans ce village. Victor Lefèvre fut **champion** cycliste puisqu'il termina deuxième en 1902 de la grande épreuve de l'époque Marseille-Paris. Il fut **vélociste** à Tours dans la Rue Victor-Hugo, où était installé le Véloce de Tours. Il fut le propriétaire du grand **Vélodrome** de Tours qui fut un lieu incontournable dans l'entre-deux guerres.

Enfin et surtout, il fut le créateur de la **course** Paris-Tours dont nous venons de

fêter récemment le centenaire.

Nous avons écrit au maire de Saint-Martin-le-Beau pour qu'une rue porte son nom. Par ailleurs, nous avons écrit une nouvelle fois au Conseil Général d'indre et Loire pour que la piste de la RD 140 porte son nom. D'ailleurs les cyclistes locaux l'appellent de ce nom.

Le Collectif appose régulièrement ce nom tout au long du parcours.

Rendez-vous à 10h00 au Vinci de Tours pour une balade tranquille (19km) puis un pique-nique sur place. (pique-nique Place Ingrid-Betancourt, devant l'école). Il y a un restaurant et aussi une épicerie, une charcuterie où il est possible de s'approvisionner.



### VELO-PROMENADE à St Martin le Beau

Les cyclistes locaux nous proposent une jolie promenade à travers les vignobles et la forêt.

Visite des aménagements cyclables de la commune, bien sûr.

C'est un moment de découverte de la Touraine. Mais aussi d'initiation au vélo pour les nouveaux. Un moment d'amitié aussi car nous rencontrerons des indigènes sympathiques. La municipalité nous accueillera chaleureusement comme elle l'a toujours fait.

Pour ceux qui ne participent qu'à cette deuxième partie, rendez-vous à 15h00 Place de la Mairie À St-Martin-le-Beau.

Retour par le même chemin; ou zncore  
Par le train, départ SMLB à 20h21  
Arrivée Tours à 20h38  
Sinon à Amboise 9 km (17h51 ou 19h03)

## Diqûre de rappel

Il est essentiel de rappeler ce qu'est la Zone 30 car on aperçoit souvent des succédanés lyophilisés loin du produit frais.

La Zone 30 est une zone de circulation homogène avec des entrées et des sorties (nota : les deux ne se font pas obligatoirement au même endroit). C'est un quartier, un vrai, avec son esprit propre.

Y sont apposés des aménagements et une signalisation spécifiques. En un mot, on doit savoir instantanément en montant dans l'automobile si on est bien ou pas dans une zone 30. (La législation routière nous laisse hélas peu de choix...).

A l'intérieur de la Zone 30, il est essentiel de privilégier les fonctions urbaines basiques et de proximité : habitat, école, commerces, loisirs. On y privilégie la vie sociale aux dépens de la tyrannie automobile. Ce qui signifie que la ville doit conjointement retourner à une logique générale de proximité. ● ● ● G.R.

L'instauration du Code de la Rue signifie une volonté nationale d'instaurer une véritable politique urbaine. Impératif évident car la plupart des pays voisins ont mis un frein depuis longtemps au « tout-bagnole ». Serons-nous encore une fois les derniers?

### MAITRISER LA VITESSE.

Il apparaît comme incontournable qu'il faut baisser la vitesse générale pour plus de **sécurité** mais aussi pour fluidifier le trafic.

L'accident mortel n'est pas une fatalité ou le coup de la malchance ! Il faut se donner les moyens d'y remédier. Un suivi de l'accidentologie urbaine doit être notre préoccupation constante.

### MAITRISER LE TRAFIC

Autre évidence pour laquelle nous plaidons depuis longtemps: les villes ne peuvent accepter raisonnablement plus et encore plus d'automobiles. Le règne de l'automobile qui va partout et au plus près ou au plus vite est défunt.

Il faut donc structurer de façon encore plus nette la voirie de chaque commune de l'agglomération. Mais aussi dans chaque ville ou village du département.

### HIERARCHISER LES VOIES

Redéfinir le rôle de chaque voie dans la vie sociale et ainsi appliquer une politique qui soit ajustée à ces impératifs.

**Limiter le transit** à quelques voies.

Des **voies d'accès**, pour atteindre certains objectifs identifiés: rejoindre son habitation, aller à l'hôpital, prendre le train.

Des **rues de quartier**, au trafic limité dédié à la vie sociale de proximité.

Des **rues résidentielles** (ou Zones de Rencontre) où le piéton est roi.

Restent les rues piétonnes bien connues.

Des villes comme Lorient ont instauré un véritable tissu urbain de Zones 30. Dans notre région, tout reste à faire.

## On ferme

Limitons-nous intentionnellement aujourd'hui à la base (qui est un élément de définition légale) : la fermeture.

**Entrée et sortie : sans cela, il n'y a pas de zone 30.** C'est évident, mais pas pour tous...

La circulation d'une automobile dans un quartier n'est pas anodine. Elle doit y pénétrer pour une bonne raison bien réfléchie. Pour exemple, l'errance de véhicules qui cherchent désespérément une place de stationnement n'est pas admissible dans une zone 30.

Pour cela, on réfléchit avant d'entrer en auto dans une zone 30 car on sait que c'est quelque chose de particulier (impasses, chicanes, demi-tours obligatoires, etc.). On peut y perdre des plumes.

Donc on ferme par une porte, une écluse ou un aménagement urbain bien visible. La solution la plus simple et la plus visible est en fait le resserrement de la chaussée. Les panonceaux de zone sont là qui informent du statut général du quartier. A l'écluse de sortie un simple panonceau « fin de zone 30 » suffit.

Dans le nouveau Code de la Rue, la réglementation à l'intérieur des Zones 30 est bien particulière et il est utile de bien informer sur le panonceau d'entrée.

« On ferme » signifie automatiquement « on gare au bord du quartier ». Par exemple, n'est-il pas plus simple le soir de garer sur le boulevard Heurteloup pour aller à pied aux cinémas Studio ? Plutôt que de polluer les alentours de la Cathédrale ? ● ● ● G.R.

## Courrier

*Dans une lettre adressée au Maire de Tours, M. Yves Gahat, président du Comité Intercommunal de Défense des Riveains du Secteur T, reprend des arguments pour une limitation à 30 de tout le quartier.*

*Il a reçu une réponse favorable.*

Tours, le 22 février 2008

Monsieur le Maire,

Des habitants de la rue Blanqui dans sa section Est et du quai de la Gare du Canal (rues qui font partie du secteur T) ont souvent à se plaindre de la vitesse trop élevée des véhicules sur ces voies.

Il est un fait que la vitesse de 50 Km/h réglementaire, trop souvent dépassée, n'est absolument pas adaptée à l'étroitesse de ces rues. La sécurité des piétons (qui n'ont, sur le quai de la Gare du Canal, aucun passage piétonnier), des cyclistes à contresens (tout à fait tolérable sur ces deux rues), des enfants sur leur skateboard ... n'est pas assurée.

Ces riverains déjà proches des avenues Malraux et Pompidou ont, je pense, le droit à un peu moins de nuisances et à un peu moins de pollution. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir mettre ces deux rues en « zone 30 km/h » et, bien que ne connaissant pas l'avis de ses habitants, de l'étendre aux autres rues du quartier: Lobin, Avisseau, René de Prie, Eugène Durand.

Veuillez agréer ...



Sortie de Zone 30 rue Madeleine-Vernet à Montlouis. L'écluse est marquée par un plateau trapézoïdal (nous préférons nettement les coussins qui nous laissent un passage!)

## DOUBLE-SENS VELOS

Je crois que nous avons intérêt à utiliser à l'avenir cette appellation plutôt que celle de contre-sens cyclables car elle ne s'accompagne pas d'une connotation négative.

Il n'y a pas beaucoup de nouveau sur ce dossier qui est par excellence à contre-courant, comme celui du refus de l'obligation de porter le casque. Par les contacts récents que nous avons eus, on peut penser qu'un premier double sens, voir plusieurs seront créés sur les communes de Saint-Avertin et Joué-les-Tours. Il faut dire que les bras manquent pour s'en occuper ! Nos interlocuteurs privilégiés élus, techniciens, journalistes et d'autres qui ont pignon sur rue sur les questions de sécurité comme les services de police, la sécurité routière se vivent comme les gardiens du temple du « ne changeons rien de nos certitudes ».

La Direction de la Sécurité Routière gagnerait à cesser de bloquer certaines avancées en faveur du vélo en les déclarant dangereuses ou non conformes à la réglementation. Les puissantes entités qui freinent les innovations pourraient faire preuve d'un peu plus d'ouverture d'esprit sachant que ce que nous proposons est préconisé par rien de moins que le Club des Villes Cyclables, La Fubicy et le CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme), etc.

On peut même trouver ce positionnement parmi les cyclistes y compris dans nos associations. Donc un maître mot : informons et pour cela diffusons sans relâche les documents bien faits qui sont à notre disposition, demandons aux municipalités de faire leur travail pour que chacun sache ce qu'est un sas, un double-sens vélo etc...

Il est urgent de faire savoir par exemple que le guide technique des aménagements cyclables de Tour(s)Plus dont les 14 communes ont reçu une réédition, a intégré une annexe sur les doubles sens cyclables qui en démontre bien le côté positif. Ce texte est une référence que chaque commune doit prendre en compte. D'autre part l'assemblée générale 2007 du Club des Villes Cyclables a voté une motion pour « une généralisation des double-sens cyclables dans les rues à sens unique situées en zone 30 et les rues réglementées à trente à l'heure qui marquerait une forte volonté d'intégrer de nouvelles pratiques cyclistes dans la ville et d'améliorer leur sécurité. »

Francis Bousquet

Les fruits sont mûrs. Secouons le prunier dans chaque municipalité. Personne ne le secouera à notre place !

## On avance

### BREVES :

**Le Code de la Rue** français vient d'être adopté en Comité Interministériel présidé par M. Sarkozy.

Reste une relecture par le Sénat que nous attendons pour juin afin que la disposition soit définitivement adoptée.

Prions...

C'est énorme pour

nous, car les double-sens seront automatiques en zone 30. Encore quelques semaines à patienter.

### A Tours :

Les aménagements avancent peu à peu malgré diverses pressions, notamment des pages de presse



Chambray a bien mérité son Guidon d'Or.

assez virulentes (à contre courant de la tendance générale!).

La rue des Amandiers est aménagée.

A l'étude : Rue G-Delpérier; Rue d'Entraigues; Rue R-Salengro; Plat d'Etain.

### Contresens sur voie d'autobus

A St Pierre-des-Corps, la rue Henri-Barbusse possède un double-sens vélos jumelé avec un couloir d'autobus.

A Chambray, même principe dans la rue des Roses.

Par ailleurs, nous avons un droit d'utilisation effectif de la voie d'autobus sur le Bd du Mal Juin. Ce n'était pas un luxe. En cours, sur l'avenue Marcel-Mérieux.

La non autorisation des couloirs bus aux vélos oblige le cycliste à rouler au milieu de la chaussée. Suicidaire !

## Bonnet d'âne

Le 4 décembre 2007, le secrétaire d'Etat aux Transports, M. Dominique Bussereau, a réaffirmé qu'il était « opposé à l'idée de règles différentes pour des modes de transport différents, source de confusion dans les esprits ».

Si on suit la logique de Dominique Bussereau, on interdira également les voies réservées aux bus ou taxis, les rues piétonnes, les pistes cyclables; on autorisera les vélos sur les autoroutes, etc,

## SIGNALISATION

Remuons quelques détails qui peuvent paraître des évidences mais qui n'en sont pas.. La signalisation doit être claire pour tous les usagers (cyclistes et automobilistes) et ne pas prêter à hésitations..

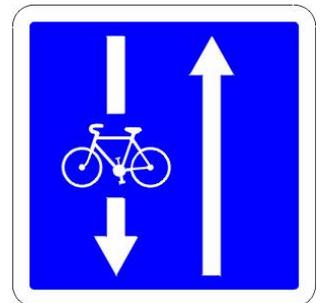
## C12

**LE PANNEAU C12** est désormais bien connu de tous. Il indique le sens unique. En précisant attentivement, il nous informe que nous sommes sur une voie particulière où rien ne peut venir en face. (et donc l'automobiliste peut accélérer car en ville il n'y a pas de radar...)

[interprétation très personnelle...]



## C24



Le panneau C24 indique à l'automobiliste qu'il est dans une rue à sens unique limité aux automobiles et qu'il peut rencontrer des vélos en avançant.

**EN RESUME**, c'est l'un ou c'est l'autre mais pas les deux. Si nous faisons cette remarque, c'est que nous rencontrons souvent les deux panneaux l'un à côté de l'autre. En premier jet: St Cyr et la Croix en Touraine. Mais il y en a d'autres.

**Il nous faut aborder le plus grand nombre de communes. Contactez-nous pour que nous puissions entamer ensemble des démarches en ce sens sur votre territoire.**

Francis : 02.47.48.06.04

Jean : 02.47.53.20.80

# Couronne

## JOUE-LES-TOURS

Le 22 décembre, nouvelle rencontre avec les élus : Mme Moroy, adjointe chargée de la circulation et M. Gilardeau, adjoint chargé des transports et de l'urbanisme ; ( l'antérieure datait du 6 mai : voir bulletin n° 43, p.6 ).

Nous nous sommes engagé(e)s à suivre comme il se doit le dossier ; ce pourquoi, deux rencontres par an sont utiles. M. Gilardeau semble en convenir, mais c'est jusqu'à présent nous qui demandons. La mise en place d'un comité de suivi vélo qui se réunirait avec cette fréquence comme cela se fait à Tours enlèverait une certaine lourdeur à la démarche actuelle. Après le refus de M. Le maire de créer une commission extra-municipale (lors de notre rencontre du 6 mai) on doit trouver une autre façon de se retrouver régulièrement pour faire le point, étudier ensemble les meilleures solutions, échanger des informations. On ne sent pas ce principe comme évident chez nos interlocuteurs.

Sur les 6 points développés dans le dossier discuté le 6 mai nous ne sommes revenus que sur les tracés de sas (rien n'a été fait) et les supports-vélos, unique point pour lequel nous avons avancé ; il y a une commande en cours et d'autres sont annoncés.

En revanche de nouveaux points étaient à notre ordre du jour :

1- la prolongation de la voie verte récemment mise en place dans le Parc de La Rabière qui assure la continuité avec celle de la Rue de Tailhar.

2- la mise en place d'une signalétique en différents endroits de la commune pour aller vers La Loire à Vélo ainsi que des panneaux supplémentaires pour signaler la voie verte de Tailhar et des Deux Lions.

3- le danger occasionné par les places de stationnement situées juste avant les feux à l'intersection du Boulevard de Chinon et de la rue de La Patalisse ; elles sont étroites et leur occupation par certains véhicules larges empiète sur la bande cyclable.

4- retour pour la x° fois sur les ressauts sévères de la piste cyclable de la route de Monts au niveau de la Rue de La Douzillé.

5- la jonction à faire entre les bandes cyclables de L'Avenue Jean Jaurès (au niveau du passage à niveau) et la piste bidirectionnelle du Boulevard des Bretonnières.

6- il était prévu à notre demande une rencontre sur le terrain pour examiner ces points en janvier. Celle-ci n'aura pas lieu car Mme Mauroy était accidentée le jour du rendez-vous. L'échange a donc eu lieu avec le technicien M.Estiennes ; mais celui-ci ne peut décider à la place d'une élue

## La couronne pour des audacieux !

Il faut être partout sinon c'est la somnolence tourangelle qui revient. .

Depuis Loire à Vélo (école d'Ingénieurs, Deux Lions) il est possible désormais de partir plein sud en direction de Monts.

Il faut alors profiter de la petite voie verte de la Rue de Tailhar qui sinue parmi les bois.

Une prolongation vient d'être achevée, sous l'impulsion de Tours Plus, à travers

le Parc de la Rabière dans le prolongement de la première. Les paysages sont splendides et la détente assurée.

Il faut espérer que ce linéaire sera prolongé plus au sud encore le long de la voie ferrée. En attendant, de bonnes pistes cyclables sur la RD 86 offrent un parcours presque continu jusqu'à Monts.



La Voie Verte du Parc de la Rabière.

et après les élections nous souhaitons donc une nouvelle rencontre.

7- pour le vœu concernant la passerelle piétons-cyclistes entre La Riche et Fondettes M. Gilardeau s'engage à en parler lors du dernier conseil municipal avant les élections.

Conclusion : 2007 aura représenté un important travail pour faire avancer les aménagements cyclables mais la concrétisation de nos efforts reste minime pour l'heure.

Agnès Saintier, Jean Sautereau et Francis Bousquet

**Depuis trois ans déjà**, Tours + développe une politique de marquage des vélos. Ceci dans le but principal de lutter contre le vol des vélos et faire connaître des pratiques de prévention.

Initialement, cette opération concernait seulement les collègues. Mais désormais cette action est ouverte au grand public lors de fêtes ou de manifestations cyclistes. Ce fut le cas en 2007 à Chambray, à Saint-Cyr, à St Avertin, comme toujours à la demande des municipalités. A elles de

## FONDETTES

J'ai depuis un an été très occupée par la question de la passerelle de Saint-Cosme piétons-cyclistes : pétition, manif, dossier, rencontres diverses.

Je vais commencer à suivre maintenant le dossier communal qui ne l'était plus guère depuis la période où deux adhérents fondettois -Marie Delaval et Christophe Pinaud- s'en occupaient, c'est-à-dire jusqu'en 2003 je crois.

J'ai donc obtenu un rendez-vous avec M. Pasquier le 6 février, pour avoir plus d'infos sur la passerelle mais aussi pour mettre en avant les points suivants :

1- La nécessité d'assurer la continuité de la promenade des Gabarres à Saint-Cyr et donc de créer une passerelle sur la Choisille.

2-La nécessité d'assurer après l'actuel pont de Saint-Cosme la continuité piétons-cyclistes, sur le bord de Loire, jusqu'au port de Vallières

3- J'ai questionné M. Pasquier sur l'aménagement le long de la D36 entre Mareil et Le Chêne Vert, donné dans le dernier *Fondettes Magazine* comme cheminement piétonnier. C'est un espace partagé piétons-cyclistes qui est maintenant terminé. J'irai le voir bientôt.

4 - L'itinéraire cyclable reliant Les Roches au centre bourg est déficient au niveau signalétique ; c'est pourquoi il a été accepté que nous allions voir ce point avec un technicien, après les élections municipales.

Pour les points 1,2,3 Monsieur Le Maire ne peut donner de dates mais affirme pousser les dossiers.

Dominique LECOMTE-MOINE

se montrer intéressées.

Cette initiative concerne l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération. **Et il nous faut inciter les autres municipalités de l'agglomération à postuler pour une animation de ce genre.**

On marque son vélo parce qu'il a de la valeur et parce qu'il est utile. Je le porte au marquage car je m'en sers. Je profite de cette offre car c'est gratuit et j'en parle tout autour de moi. ●●● G.R.

Des espoirs certains.... Mais il nous faudra assurer une veille de garde pendant des années.

### 2012

**Pont de St Cosme.  
Réunion Mairie de St Cyr  
du 26.02.2008**

**Concernant l'étude menée pour une passerelle accrochée au pont ferroviaire, la réponse donnée par la SNCF est négative : M. Gillet évoque les contraintes techniques que cette solution peut générer. L'étude de 2003 avait d'ailleurs abouti aux mêmes conclusions...**

**La solution d'une passerelle indépendante, qui s'appuierait toutefois sur les talus SNCF, est retenue. Le délai de réalisation reste flou : l'étude de faisabilité est lancée, qui sera suivie de l'étude architecturale puis des enquêtes, du déblocage de l'argent... et enfin de la réalisation de cette « passerelle tant espérée ». Rendez-vous en 2012 ? A suivre ••• D.L.M.**

## échos

**Echos de la passerelle du pont de Saint-Cosme**

♣ Voilà ce que nous avons lu dans le dernier « Fondettes-magazine » de décembre 2007 :

**Pont de Saint-Cosme  
Les vélos pourront franchir la Loire.**

« Trois solutions sont envisagées : encoorbellement par le pont SNCF, création d'un ouvrage mobile suspendu sous le périphérique ou création d'une passerelle indépendante. Une étude a donc été lancée par Tour(s)plus qui proposera un projet de convention au conseil général, responsable des travaux du périphérique. A la demande du maire, le conseil municipal du 19 novembre dernier a adopté un vœu à l'unanimité confirmant sa volonté de voir aboutir ce dossier ».

D'autre part, dans la page réservée à l'expression des trois listes représentées au conseil municipal la majorité municipale qui développe le thème « des enjeux environnementaux de notre société » déclare ..... : « Une promotion de l'utilisation des transports en commun qui ne doit pas faire oublier les modes de déplacements que sont la bicyclette et la marche à pied. D'autant que ces pratiques seront favorisées par la possibilité nouvelle de traverser la Loire au niveau du pont de Saint Cosme ».

De son côté, la liste des élus de gauche « Action et Démocratie » annonce dans cette même page..... « Nous allons déposer un vœu au prochain conseil municipal afin que Fondettes demande au Conseil Général de revoir la faisabilité de cette passerelle ».

♣ A propos des vœux exprimés par les conseils municipaux, on peut craindre que l'on en reste aux communes qui se sont prononcées : **Saint-Cyr, Fondettes et Saint-Pierre-des-Corps**. Toutes celles qui ne se sont pas prononcées peuvent maintenant arguer que des études sont en cours et donc que le vœu est superflu. Ce n'est bien sûr pas notre opinion. Signalons à ce propos deux déceptions majeures; La Riche d'une part qui, comme Fondettes et Saint-Cyr, est concernée au premier chef et aussi Chambray-les-Tours dont le Maire s'était engagé à nous soutenir.

♣ Madame Beauflis, Maire de Saint-Pierre-des-Corps, par courrier du 14 novembre dernier adressé à M. le Président du Conseil Général demande la création d'une passerelle cyclable entre Fondettes et La Riche ainsi qu'une liaison cyclable entre Saint-Pierre et Saint-Avertin et incluant donc le pont d'Arcole. Elle lui a

aussi transmis le vœu du conseil municipal du 18 décembre. On peut noter dans les réponses de M. Pomme-reau à ses deux courriers les points suivants :

« ...ni le Plan de Déplacements urbains, ni le schéma directeur approuvé par Tours+ sur le tracé de La Loire à Vélo ne prévoient ces deux franchissements.

..... Le franchissement de La Loire et du Cher dans l'agglomération relève donc exclusivement de la compétence de Tours+. A ce titre, mes services ont été amenés à transmettre à Tours + les résultats des études que le département avaient menées en 2002 sur le franchissement de La Loire au droit du pont de Saint-Cosme..... ».

Il est donc clair que le maître d'ouvrage de la future passerelle ne sera pas le Conseil Général mais Tours+. Bien sûr la question qui se pose immédiatement est celle du financement : sans une participation importante du Conseil Général la passerelle a peu de chances de voir le jour entre Fondettes et La Riche.

Sur ce point, Marc Pomme-reau (honorant en cela ses engagements pris lors de notre rencontre du 24 mai 2007) a rajouté à la main ceci qui nous laisse quelque espoir : « Bien entendu, le Conseil Général peut être un partenaire financier dans le cadre du Contrat d'agglomération pour une maîtrise d'ouvrage de Tour(s) Plus ».

*Francis Bousquet*

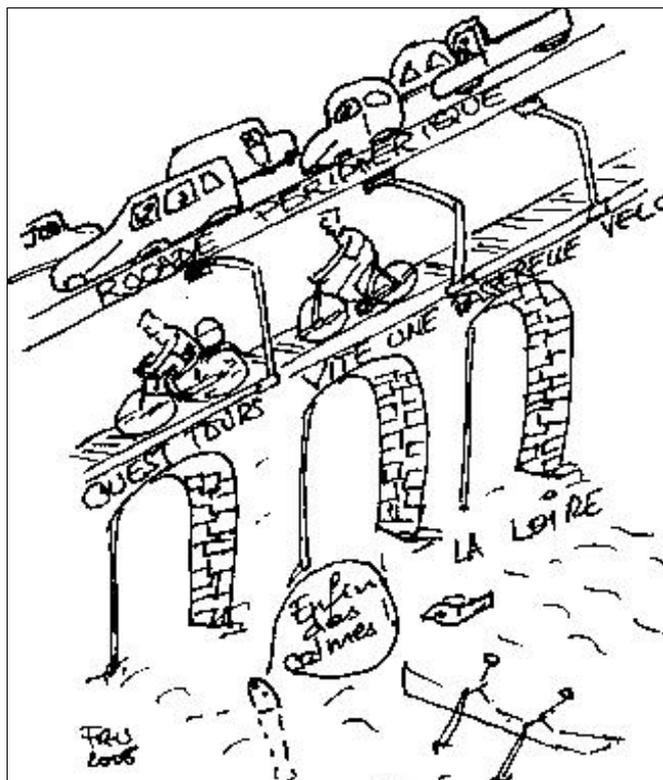
## BREVES

### Don de plaquettes :

Jean-Marie Moine, adhérent de Fondettes et enseignant à l'Université de Tours, nous a gratifié d'un travail fort intéressant sur la vieille histoire des traversées de la Loire par les piétons et les cyclistes.

En effet, la question se posait déjà à l'époque de la construction des trois ponts ferroviaires de Montlouis, Fondettes et Cinq-Mars-la Pile. L'intégrale de ce texte sera distribuée ultérieurement à tous nos adhérents.

Les problèmes ne surgissent pas brutalement!



L'obligation envisagée du port du casque a provoqué des débats parmi nous.

Parmi nos adhérents il y a incertitude; et parmi les responsables du CC37 aussi. Alors réfléchissons et avançons...

23.12.2008

## DROIT DE REPONSE

Je suis cycliste 5 jours par semaine dans et hors l'agglomération de Tours pour aller au travail. (65 km hebdo, c'est peu mais si tout le monde en faisait autant !) et je m'apprêtais à adhérer à votre association .  
Quant à ma femme, elle remet très fortement en question le renouvellement de son adhésion.  
Je suis scandalisé par votre article **contre** le port du casque obligatoire!

### Mesure Irrationnelle ?

Je me suis fait insulter par une automobiliste qui me doublait : « pourquoi ne portes-tu pas une armure avec ton casque ? »  
Cette délicate personne portait pourtant sa ceinture de sécurité. Car elle, elle est en danger face aux vélos sans doute ?  
La jeune personne qui a brûlé un feu rouge et renversé mon épouse, l'envoyant à l'hôpital avec un traumatisme crânien et 12 points de suture, a dû penser que c'était une bonne décision d'avoir oublié le casque

### Mesure Inefficace ?

Mon crâne, j'y tiens et il ne fait pas le poids contre une voiture ou un trottoir.  
Vos sources sont contestables (cf. en bas de page). Dans la majorité des cas de décès les statistiques montrent que les lésions mortelles sont à la tête et qu'il n'y avait pas de port du casque. Cela me fait penser aux arguments subtils des opposants au port de la ceinture en voiture (pourquoi pas à l'arrière aussi tant qu'on y est !) C'est leur vie, disent-ils, alors ils font comme ils veulent (puisque la société paiera leur handicap et leurs soins en cas d'accident).

### Mesure Inutile ?

Bel exemple que les Pays Bas ! J'y vais tous les ans : Eux ont une culture du vélo depuis des décennies, on les y respecte et ils roulent sur des voies réservées et sécurisées  
Là-bas, la priorité est respectée même si c'est un cycliste qui la prend ! Vous savez, le mot honteux de « civisme » ... ils le connaissent.  
Tiens, une idée qui irait bien dans le sens de votre article : Ne rendons pas **obligatoire** l'éclairage des vélos !!!  
« Obligatoire », quel vilain mot anti-français ...  
Ça pourrait gêner les voitures, ça pourrait pousser les gens à renoncer au vélo (c'est cher et ça fait ringard et puis les voitures nous voient car elles ont des phares !!)

### Mesure Contre-productive ?

Ben voyons ! Ça ferait chuter le nombre de cyclistes adolescents surtout, vous savez, ceux qui ne veulent pas avoir l'air de blaireaux avec un casque sur leur tête !  
Le vélo avec casque est plus dangereux que sans ? N'hésitez pas à propager cette idée !  
Toute une culture du paraître !. Et pourtant, vous ne vous souvenez pas que ce fut la même réaction quand le casque est devenu obligatoire pour les cyclomoteurs il y a déjà pas mal d'années ?  
Avec le recul, ça a été contre-productif ?  
Mais vous semblez avaliser la toute puissance du look plutôt qu'éduquer nos enfants à un comportement responsable et indépen-

dant de la mode. Vous ne trouvez pas qu'ils sont déjà bien assez manipulés par les marchands de bonheur pré-fabriqué ?  
Imposer aux cyclistes de se protéger n'est pas une ineptie, on l'a bien imposé aux automobilistes, mais encore faut-il aussi imposer des aménagements et des mesures générales qui amélioreraient la sécurité et la cohabitation sur nos routes. Tous les gouvernements ont été faibles avec les forts et forts avec les faibles ...Là, les cyclistes ont leur rôle à jouer.

En tout cas, merci aux fédérations cyclistes, FUBicy en tête, pour cet article, je me sens maintenant vraiment soutenu dans mon travail d'enseignant quand je rabâche à mes élèves que la rue n'est pas une piste de course, que rouler sans éclairage est mortel, que passer l'attestation de sécurité routière ne leur sert à rien s'ils ne respectent pas le

code de la route (vous savez, s'arrêter au feu rouge par exemple !!!)

Et puis que la vie - leur vie- n'est rien par rapport au fait que sans casque ils ont l'air normaux, pas comme ces vieux blaireaux qui se trimbalent avec leur casque sur la tronche - pouah la honte ! C'est « relou » Ma femme remet très fortement en question le renouvellement de son adhésion !  
Mais le ridicule ne tue pas !  
Par contre votre article, ce n'est pas sûr.

Michel Pellefigues -cycliste tourangeau d'adoption

+++++



# débat

## On va chasubler maintenant !

En fait, le casque ne sera que « recommandé » pour les jeunes de moins de douze ans.

23.12.2007

Cher monsieur,

j'ai bien reçu votre message que j'ai lu attentivement. Vous remarquerez que ce n'est pas un texte signé du CC37 mais de la FUBicy à laquelle nous adhérons. Relevez le nom des autres associations signataires.

Nous en parlerons dans notre équipe.

Ce texte attaque la Direction de la Sécurité Routière qui bloque régulièrement toutes les avancées dans le domaine du vélo. Donc celle-ci pourrait faire valoir un droit de réponse.

En ma qualité de rédacteur, je crois que **nous pouvons publier un débat sur ce sujet**. Ce serait intéressant.

Je verrai si je reçois l'appui sur ce point. **Votre réaction peut servir de point de départ**. C'est le dialogue qui fait avancer les esprits.

\*\*\*\*\*

Pour ma part, je ne porte pas de casque quand je vais en promenade mais j'en mets un quand je suis en tandem en raison de la vitesse importante.

**Tout dépend de la pratique.**

IL EST DANS MON CAS INCONCEVABLE D'ALLER A LA BOULANGERIE (200m) AVEC UN CASQUE. JE M'Y REFUSE CATEGORIQUEMENT.

Le casque protège, c'est vrai. On devrait en mettre un d'abord en auto (nombreux traumatismes crâniens), mais surtout quand on est à pied (très gros danger pour la tête). Et enfin, inévitablement dans sa salle de bain. On ne sait jamais. Et puis des barres un peu partout. (ou supprimer la salle de bains).

Relisez bien l'appel des différentes organisations. Nous ne sommes pas contre les obligations et la FUBicy édite des dépliants pour posséder un bon éclairage. le Collectif Cycliste a failli organiser une animation pour avoir un bon éclairage (reporté à 2008 sans doute) Les arguments des fédérations sont pesés et réfléchis.

Si pour des raisons familiales ou personnelles vous jugez bon de mettre le casque, vous avez certainement raison (car le casque protège!). Mais ne l'imposez pas aux autres.

Bon; eh bien bonnes fêtes quand même ! Et peut-être à l'Assemblée Générale du 1er mars pour en parler !

Gérard Rollin; Rédacteur en chef du Grand Tours à Vélo.

\*\*\*\*\*

### Prudence

Il faut se montrer attentif et prudent sur cette prise de position de la Sécurité Routière. Personnellement, étant un ardent défenseur des cyclistes en ce qui concerne la sécurité, je conseillerais le port du casque pour les enfants



Pierre porte le casque lors de ses sorties. Presque toutes.

qu'à l'âge de douze ans (je n'impose pas) mais j'imposerais le port du casque pour les compétitions et pratiques VTT. En ce qui me concerne, je porte le casque lors de mes déplacements en ville et randonnées. (J'enlève le casque lorsque je gravis un col).

Un conseil : n'oubliez pas de laver votre casque régulièrement.

Pierre Carabin

### CHASUBLE, BAUDRIER, VAREUSE, GILET...

Il faut attendre la validation par le Sénat de ce décret interministériel initié par la Direction de la Sécurité et Circulation Routière.

Sauf coup de théâtre nous savons comment nous allons être mangés.

La DSCR a reculé, s'alignant ainsi sur les pays voisins, et ne demanda que le port du casque « recommandé » pour les enfants de moins de 12 ans.

Par contre, la chasuble fluorescente est obligatoire la nuit hors agglomération.

\*\*\*\*

Quelques remarques concernant cette décision...

1. Nous avons évité le pire car l'obligation du port du casque aurait porté un coup de frein dramatique à la pratique cycliste en milieu urbain.
2. La recommandation pour les enfants semble sage et sans conséquence. Néanmoins, ce sera le prétexte à des campagnes publicitaires comme nous en avons connu voici quelques années, mettant à l'index le roule sans casque. En fait



Fête du Vélo 2007; bah le casque, c'est selon.

3. L'argent dépensé (plusieurs millions d'euros) aurait pu être dépensé plus utilement (en donnant des conseils pour un bon éclairage par exemple). Et les textes réglementaires auraient pu être dirigés vers les fabricants, les obligeant à installer des éclairages performants. Les systèmes actuels fonctionnent un mois puis se cassent. Les boîtiers à piles sont très gourmands et coûteux pour un usage quotidien. Le scandale est bien là.
4. En ma qualité d'enseignant, je lorgne vers l'Allemagne ou autre pays où les jeunes se rendent collectivement à vélo au concert ou à la piscine. Quand tout le monde aura un vélo (pas facile! ...) il faudra maintenant trouver les casques.



Thomas, oui il a un casque...

Car toujours la règle est de tout prévoir et se prémunir d'une éventuelle poursuite judiciaire. ●●● G.R.

# feu vert

# Cherchons bien

Sans budget conséquent, il n'y a pas de politique cyclable digne de ce nom. Nous bricolons !....



La Piste Victor-Lefevre (le long de la RD 140 vers St- Martin- le- Beau) a enfin reçu une signalisation adaptée à son statut : chemin d'exploitation. Nous espérons un prolongement aux deux extrémités, vers Tours et vers Bléré.

**Nous cherchons**, cherchons et ne trouvons pas de nouveautés notoires depuis notre dernière édition.

Faute de crédits conséquents, il n'y a pas de miracles. La politique est essentiellement une affaire de choix.

On fait semblant d'être pour les circulations douces mais on n'y met pas le paquet. Et on cause, on cause.

Et puis on n'a pas d'argent! Pas d'argent? 150 M€ pour St Côme!! Une bagatelle...

Visuel de la Ville de Tours



Une installation nouvelle à La Ville aux Dames (rue Jeanne d'Arc). Affichage immédiat de la vitesse avec mention positive ou négative selon la limite locale.

Voici ce qu'il nous faut sur Loire-à-Vélo près de Bréhémont où on voit tout et n'importe quoi !

Là où il y a une fréquentation importante de cyclistes, les vitesses déraisonnables ne sont pas acceptables.

Ce genre de dispositif est destiné à concentrer l'attention sur le contrôle personnel de la vitesse. L'étape ultérieure doit être plus... coercitive

## BREVES

**Depuis trois ans déjà**, Tours + développe une politique de marquage des vélos. Ceci dans le but principal de lutter contre le vol de bicyclettes et faire connaître des pratiques de prévention.

Initialement, cette opération concernait seulement les collèges. Mais désormais cette action est ouverte au grand public lors de fêtes ou de manifestations cyclistes. Ce fut le cas en 2007 à Chambray, à Saint-Cyr, à St Avertin ou Tours comme toujours à la demande des municipalités. A elles de se montrer intéressées !

Cette initiative concerne l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération. Et il nous faut inciter les autres communes de l'agglomération à postuler à une animation de ce genre.

On marque son vélo parce qu'il a de la valeur et parce qu'il est utile. Je le porte au marquage car je m'en sers. Je profite de cette offre car c'est gratuit et j'en parle tout autour de moi. ●●● G.R.

## Liaison Quartier de la Bergeonnerie-Loire- à- Vélo.

Proposée au dernier Comité de Suivi Vélo de Tours, une liaison passant par les jardins de la Bergeonnerie, et se poursuivant par l'allée des Pâquerettes dans les jardins ouvriers traverserait le Petit Cher pour rejoindre LAV.

Une visite sur le terrain a été effectuée avec Fabrice Houllier, technicien de la Ville de Tours, qui a commencé l'étude de notre proposition. Nous avons apprécié la démarche pragmatique et l'écoute forte à cette nouvelle proposition. ●●● F.B.

**Vélociti** c'est désormais 1200 vélos jaunes et c'est pour Détours de Loire (rue Charles-Gille) un salarié à temps plein.

**VAE en location** : Vélos à Assistance Electrique; C'est au Relais des Châteaux sur la rocade d'Amboise, près des mini-châteaux.

**La Piste Guillaume-Louis** : bidirectionnelle est opérationnelle depuis le milieu de mars. Elle part du giratoire de la Fontaine-Blanche (Chambray derrière Auchan) jusqu'à la Vallée Violette (Joué les Tours). Il manque une réalisation à Joué pour desservir correctement le collège de la Vallée Violette.

**Sale batardeau** ! A cause de lui nous avons roulé dans la bouillasse un certain temps, sur Loire-à-Vélo. Grâce aux démarches de Bernard Largeaud, ce qui avait été creusé, pour l'installation d'un batardeau anti-crues, a été rebouché.

# Feu rouge

*J'ai trouvé judicieux l'article du 8 février (page 8) dans la Nouvelle République s'indignant du stationnement abusif des automobiles sur les trottoirs.*

*Lorsque ma femme pouvait encore marcher, mais à condition qu'elle soit fermement soutenue sous le bras, bien souvent le trottoir était encombré d'une automobile en stationnement. Il n'était pas possible alors de se glisser entre mur et auto.*

*D'où l'obligation de contourner l'obstacle.*

*Idem pour les poussettes d'enfant, promeneurs en couple, etc.*

*Certaines fois, c'est un véritable slalom... ●●● Jean Sautereau*

## Une liste bien rouge

Quand on voit engins et camions de BTP, il faut surveiller le maintien des aménagements.



**La nouvelle médiathèque** de Tours est ouverte. Trois architectes ont cogité longtemps pour imaginer un monument original et moderniste.

Oui mais, aller à la bibliothèque à vélo ne fait pas partie de la modernité et c'est un édifice à la gloire de notre chère bagnole. Cherchez le parking à vélo! Demandez! Ecrivez! On finira bien par le trouver!

Notre retard franco-français est aussi dans les têtes. ...



### Réalité:

Où la situation s'aggrave-t-elle? Outre les sujets courants que nous recevons en pleine figure, un cycliste habitué du vélo en ville nous a déclaré:

« La chaussée est de plus en plus sale,

ce qui occasionne de plus en plus de crevaisons... »

*C'est dû essentiellement aux bouteilles cassées et autres casseaux de verre. Les déchets divers nous obligent à faire des écarts dangereux ».*

## le Giro

On connaît les voitures propres ou les raids en 4x4 avec compensation écologique (en payant un supplément pour planter des arbres).

Eh bien ce n'est pas tout ! Nous avons désormais les giratoires pour le développement durable.

Prenez un carrefour traditionnel avec feux rouges et passages pour piétons. On peut considérer que la quasi totalité des automobiles qui arrive est obligée de redémarrer en surconsommant de l'essence.

Avec le « giratoire bio activé » ® plus jamais ce genre de pollutions : on roule doucement, on sourit et **on ne s'arrête pas**. Le giratoire bio activé, c'est bon pour la planète.

Mais pas pour les cyclistes. ●●● G.R.

**Délocalisations ?** On connaissait l'Été Indien, fleuriste de la Place J.Jaurès. Il choisit de se « délocaliser » à Montlouis.

Les horlogers de la rue des Halles disparaissent très vite en ce moment et s'installent dans les « Galeries Marchandes ».

Être obligé de prendre l'auto pour acheter des fleurs ou une montre! le développement durable passe aussi par le soutien au commerce de proximité !

## Uicères

**De grandes surfaces en giratoires, des voies tranquilles deviennent infernales. C'est le cas de la RD 142 à l'Est de La Ville aux Dames entre Loire et Cher.**

**Et ce pont au dessus des voies ferrées avec ces bordures dangereuses, alors que, vous le voyez ci-dessous, on pourrait faire quelque chose pour nous.**



### BREVES

**Louis XI arrête-toi !** Le trafic enfle sur les bords du Cher au niveau de la bretelle d'accès au Périphérique. Or les pistes Wagner et Louis XI s'arrêtent net dans ce secteur et vogue la galère.

Le retour de Savonnières rive droite est bel et bien un point noir qui grossit.

**Pas de cartouches !** A Joué les Tours : trois voies cyclables sont encore autorisées aux cyclomoteurs : rue de Verdun, av de la République et piste bidirectionnelle des Bretonnières.

Nous demandons la suppression du cartouche cyclomoteurs (la bavette quoi!) sous le panneau comme cela a été fait à Tours. Ceci pour une mise en conformité de tout le réseau qui doit être uniquement cyclable.

**Guerre de tranchées :** Terrassements dans la rue Jolivet (eau ? EDF ?). L'entreprise rebouche les tranchées et remet du bitume ; mais elle oublie de tracer à nouveau la bande cyclable.

Nous intervenons auprès des indélécats. Affaire à suivre.

C'est un phénomène courant et bien des aménagements disparaissent de façon anodine, surtout les sas à vélos. Nous sommes dépourvus pour empêcher ces effacements sauvages.



# Protéger ce qu'on aime

Découvrir les bords de Loire pour apprendre à les connaître, les aimer et les protéger.

## Sortie

Une « vélo-conférence » vous est proposée le dimanche 18 mai 2008 pour une découverte du milieu ligérien à St Pierre des Corps sur le nouveau tracé de Loire-à-vélo. En pédalant, nous découvrirons les richesses naturelles de notre fleuve, guidés par Alix Téry-Verbe, animatrice professionnelle dans les milieux naturels qui nous fait l'honneur de sa participation totalement bénévole.

Rendez-vous à 10h00 ce dimanche 18 mai sous la casquette du Vinci. Mais... n'oubliez pas votre vélo! (Au total, nous ferons peut-être 8 km.). Retour pour midi.

Alix TERY-VERBE, animatrice nature depuis une dizaine d'années dans le milieu associatif et militante écologiste.

### Vous croyez que la Loire est d'un intérêt important sous cet aspect?

La Loire fait partie de notre patrimoine naturel et culturel. En tant qu'espace naturel tout d'abord, elle abrite une faune et une flore spécifiques. Elle est une réserve pour la biodiversité : elle est un couloir migratoire pour des espèces d'oiseaux mais aussi



pour des espèces de plantes et d'insectes adaptées à ses milieux sableux. L'aspect de patrimoine culturel est important également : la Loire a permis des transports de marchandises, mais aussi de matériaux pour la construction de notre patrimoine architectural régional que sont les châteaux. Elle a été exploitée pour son sable (souvent de manière déraisonnable malheureusement), et sert de réservoir d'eau grâce à ses nappes...

Quels sont les grands points d'intérêt lorsqu'on s'approche de la Loire?  
On découvre souvent la Loire au travers d'espèces emblématiques telles que la Castor ou encore les oiseaux et plus particulièrement la Sterne, grande migratrice. Mais on peut la découvrir au travers de ses plantes qui ont une histoire, qui nous viennent pour majorité d'autres parties du monde. Son sable et ses graviers nous racontent l'histoire du fleuve depuis la naissance de la Loire et même avant

(fossiles), en passant par les Hommes pré-historiques (silex taillés) et plus récemment toutes les activités humaines qui ont laissées leurs traces (fragments de poteries, tuiles...)...

### Croyez-vous que tout à chacun peut s'imprégner d'une culture environnementale?

La Loire n'est pas réservée à certaines catégories socioculturelles : chacun à sa place sur le fleuve pour peu qu'il le respecte et trouve le bon moyen pour l'approcher (exit 4x4, quads et autres jet ski...). Cela passe par une meilleure connaissance du fleuve. Il ne faut pas interdire l'accès au fleuve mais au contraire le promouvoir en diffusant les clefs de découverte, et accompagner cette découverte quand c'est possible (animateur, sentiers balisés...).

### La présence des cyclistes sur les bords de Loire est-elle pour vous positive? Du moins, à quelles conditions?

Comme je le disais chacun à sa place en bords de Loire, les cyclistes comme les autres. Mais cette présence doit être canalisée. Certaines parties sont plus fragiles que d'autres et peuvent être observées à distance : c'est le cas de certaines îles et bancs de sables qui accueillent des espèces d'oiseaux pendant la nidification. Il est important d'avoir des chemins balisés, ou des voies praticables pour aider les promeneurs à s'orienter... après le choix du type de voies et de revêtement est une partie plus technique qui ne relève pas de mes compétences, mais mes choix se porteraient plutôt sur des revêtements s'intégrant aux paysages (couleurs par exemple...).

## Carnet

### LOIRE A VELO En Touraine.

Le chantier a démarré au niveau de La Ville aux Dames jusqu'au Giratoire de la Loge (pour RD 142 et RD 751)

La direction des Infrastructures nous a présenté une carte synoptique des travaux en cours. Nous constatons la réalisation d'une belle voie en site propre jusqu'à Monlouis Gare.

On nous annonce la fin des travaux jusqu'à Husseau avant l'été 2008 et espérons que cela sera effectif.

Nous regrettons la pose d'un stabilisé renforcé au niveau de l'île de la Mérairie. Nous connaissons bien ce revêtement utilisé précédemment pour LAV Ouest. Hélas, il est assez fragile et ne convient pas à la pratique roller.

Pendant ce temps, les automobiles au même endroit ont droit à un magnifique macadam, même pour stationner.

Par ailleurs, nous sommes étonnés de la pose d'un béton fibré entre Montlouis et Husseau tout au long du GR 3. Un revêtement plus souple était préférable, c'est évident et nous allons entendre encore les protestations des environnementalistes motorisés.

Nos amis handicapés souhaitent avoir des précisions sur les pentes proposées et les traversées dangereuses.

Toutes ces questions, nous espérons les poser lors d'un prochain entretien avec les responsables au CG 37. ●●●G.R.

## UN PROJET ENVIRONNEMENTAL

L'AF3V regroupe des usagers qui fréquentent les véloroutes. Certes l'aspect plein air ou physique est important pour nous. L'absence d'automobiles aussi quand nous sommes en site propre.

Mais il est d'autres aspects que nous souhaitons valoriser:

La **santé** par la pratique du vélo mais aussi par le contact avec le milieu naturel.

**Des loisirs et des vacances** sans utiliser l'automobile, en pédalant en famille ou avec des amis. Évident ? Alors faisons le!

**La connaissance** de notre mère Nature, en l'approchant, en faisant sa connaissance et en la respectant.

**Le respect de la nature** passe par une bonne information. Pour connaître les richesses des lieux, les enjeux de leur préservation et les règles à respecter.

La Loire à Vélo à St Pierre des Corps (et ailleurs) doit être l'occasion pour la population locale de se détendre mais aussi d'apprendre à connaître ce fleuve qui n'est pas (seulement) un égout public.

**Des lieux privilégiés d'observation** doivent peu à peu s'établir, en préparant des visites comme celle-ci. Grâce à la collaboration du plus grand nombre et de la municipalité.

**Une fréquentation canalisée** doit peu à peu s'instaurer (à l'instar des zones sensibles néerlandaises! Comblent notre retard! Comblent notre retard!). Je veux dire par là qu'il faut construire une voie de **qualité** pour que les citadins s'y sentent bien et circulent avec plaisir. Aménager des aires de repos et d'observation avec des éléments de compréhension. Et restreindre fortement les accès au fleuve en certains endroits.

Gérard Rollin

## NOTEZ DEJA

**Fête des Voies Vertes le long du Cher**

Promenade sécurisée pour tous déplacements doux : vélos, rollers, piétons, ânes, handibikes, fauteuils handi, mobilité réduite + bateaux

animations, assistance, guides

Départs de Tours, Vêretz, Nitrav et Bléré  
Dimanche 21 septembre 2008  
vers Chenonceaux Montrichard  
Inf: 02.47.50.69.74 ou <http://centrefv.free.fr>

## LA CROISEE DES CHEMINS

Tentons d'analyser la situation globale.

**Dynamique intéressante** : avec des associations bien intéressées (sauf les cyclistes trop peu nombreux). Une programmation de plus en plus audacieuse.

Les mairies sont très sensibles à notre travail et préparent lentement la réalisation de la voie verte. Les Offices de Tourisme collaborent au mieux avec nous.

**Freins divers** : la réalisation effective est reportée ; le Conseil Général avance très lentement dans la réalisation de Loire à Vélo. Et en agglomération, des rumeurs de curage du Cher incitent à repousser à plus tard.

La SNCF ne peut plus jouer le jeu faute de conditions favorables.

**Situation précaire**, nous en savons quelque chose car les participants se lassent de l'état lamentable du chemin de halage (et il ne s'arrange pas !). Les personnes handicapées de Chisseaux sont chagrinées par le chemin lamentable pour rouler jusqu'à Chenonceaux pourtant à deux pas.

**Manque de noyau actif** : Il est difficile d'aller plus loin sans une équipe active au moins de quelques personnes. Tout repose sur deux épaules ou presque.

Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux faire une pause et attendre des jours meilleurs ?

La question est posée. Elle attend une réponse dans nos réunions.

*Gérard Rollin*

# Un nouveau coup de rein

Nous traversons une période décisive pour nous: faut-il arrêter et remettre à plus tard? Ou bien tenir encore un an ou deux?

## REUNION GENERALE

Branle-bas de combat ! c'est l'heure de relancer la **cinquième édition de la Journée des Voies Vertes**.

Que faut-il modifier ?

Comment donner une plus grande ampleur à notre événement ?

C'est ce que nous devons mûrir dans nos esprits.

Des pistes nouvelles ont été entamées l'an passé et d'autres émergent. De nouvelles associations souhaitent s'insérer dans la fête. Nous avons tous les ingrédients pour réussir une fête énorme et d'une originalité exceptionnelle.

Tout serait possible avec plus de bras et de volontés. Si....

C'est la grande réunion où on décide de poursuivre ou de s'arrêter.

Tout ne peut tenir dans quelques bras. Il faut plus de partenaires actifs. Il faut se donner les outils pour réussir.

Toutes les associations participantes sont invitées à participer à cette grande réunion générale. D'abord peut-être pour faire connaissance. Ensuite pour mesurer la force des appuis réciproques sur laquelle nous pouvons compter.

## Réunion Générale

**Mercredi 14 mai de 16h00 à 18h00**

**Au siège de l'AFM ; au 27 rue des Granges Galand à Saint-Avertin**

Tout le monde y est invité.



## LE DOLE DE CHISSEAUX

La journée maintenant bien rôdée se conclut à Chisseaux.

En effet, avec des départs étalés et des animations à la carte, c'est le seul endroit où tout le monde se retrouve pour une petite détente.

Et puis la convergence avec nos amis du Loir- et- Cher n'est pas sans un peu d'émotion. Etant partis de Saint-Aignan, ils ont vécu un tout autre programme que nous. Les échanges sont donc passionnants.

D'année en année, nous construisons peu à peu un programme de plus en plus étoffé, grâce à la participation de plus en plus prononcée des associations de handicap. Celles-ci sont sensibles au charme du port de Chisseaux mais aussi à la proximité du Château de Chenonceaux. Et nous souhaitons tous travailler à la construction d'une voie verte accessible aux plus handicapés.

Notre programme est à améliorer bien évidemment mais nous avons l'armature de quelque chose qui a du caractère comme un bon fromage de chèvre.

Le principe de départ est de n'offrir aucune animation spécifiquement pour personnes handicapées. Chaque activité proposée est ouverte à tous (hormis la promenade en bateau qui faute de place est en nombre limité). Reste à mieux communiquer pour que le maximum de personnes tente une partie de boccia ou de cécipétanque. Et que nous tous profitions ensemble de la meilleure cohabitation dans une diversité exceptionnelle.

Comment faire ? Comment améliorer encore la formule ? C'est ce à quoi nous allons essayer de répondre le

**Mercredi 23 avril de 16h00 à 18h00**  
**Au siège de l'AFM ; au 27 rue des Granges Galand à Saint-Avertin**  
Tout le monde y est invité.

**JEVV Réunion sur la Convergence de Chisseaux**

**La randonnée du Loir- et- Cher permet de passer à deux pas du Château de Chissay que personne ne connaît, ou les ruines de Thésée- la Romaine.**

Nous préparons les belles randonnées des beaux jours.  
Ou les voyages.



## Vélorution

La Vélorution d'avril manifestait son opposition aux OGM. Beaucoup de bourdonnement autour des abeilles joyeuses. Prochaines Vélorutions les samedis 3 mai et 7 juin; RDV à 14h15 Mairie de Tours

## Manger ou conduire... il faut choisir !

C'était le titre d'une soirée au CNP (rue des Ursulines) le jeudi 31 janvier 2008 avec en première partie la projection d'un film :

« Du sucre et des fleurs dans nos moteurs » de J. Michel Rodrigo.

Etaient co-organisateurs avec le CNP, Artisans du Monde, le CCFD, la Confédération Paysanne, Globicentre et Peuples Solidaires.

Voici un extrait de la présentation :

« Ne faudrait-il pas alors poser la question des déséquilibres qu'entraînera le développement de ces agro-carburants qui risquent de rendre difficile, voire inaccessible l'objectif de nourrir neuf milliards d'hommes et de femmes en 2050 ? Entre manger ou conduire, il faudra choisir. »

**Mauricette** et Jean-Sylvain sont tous les deux adhérents de VELO 41 (FUBicy) et espérantistes

Bonjour à tous,  
Saluton, karaj geamikoj,

Alors voici le programme. Le 26 avril nous allons quitter le Loir et- Cher avec nos vélos chargés de bagages pour un périple d'environ 8000 km pour revenir à la maison le 31 août.

L'objectif final est d'aller pédaler en Turquie. Pour y arriver nous allons suivre le Danube, ce qui va nous amener à traverser la France, une partie de la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, et enfin la Turquie.

Pour le retour ne nous nous demandez pas, tout dépendra du temps, qui nous restera, de nos jambes, de l'envie...

<<http://lesglon.free.fr>>

\*\*\*\*\*

Paris- Pékin? C'est ici :

<http://www.parispekinavelo.com>

## LES RANDOS DE LA TRANSEUROPEENNE



Des vacances à vélo, c'est possible avec Cyclo-Transeurope qui organise chaque été une randonnée à la fois pour le plaisir mais aussi « militante » pour pousser à de nouvelles réalisations pour cette véloroute Transeuropéenne que développe cette association audacieuse.

L'an passé nous sommes allés de Maastricht à Paris avec nos amis belges de Dynamobile.

Cette fois ci la Transeuropéenne descend depuis Paris jusqu'à Tours en suivant le cours de la Seine et le Canal du Loing.

Innovation 2008, la rando filera vers Briare pour descendre ensuite jusqu'à Orléans et Tours.

C'est à la portée de tous ceux qui ont un peu de pratique quotidienne. Les étapes de 40 à 60 km sont tranquilles et ouvertes aux familles.

### Départ de Paris samedi 12 juillet.

Informations complémentaires sur le site:

<http://transeuropeenne.free.fr>

Cyclo-Transeurope; 32 rue Raymond-Losserand; 75014 PARIS

<[contact@transeuropeenne.org](mailto:contact@transeuropeenne.org)>

Préparons un véritable accueil pour l'arrivée du groupe à Tours!

Contactez pour cela Gérard au 02.47.50.69.74

## Dynamobile 2008

Dynamobile 2008 a pour objectif de réaliser "Bruxelles, région d'Anvers, Pays-Bas, région de Charleroi, France, Brussel"

du vendredi 18 juillet au dimanche 27 juillet.

Le projet de trajet est le suivant:

Ottignies-LLN; Malines ou Liege; Rijkvorsel; Anvers; Charleroi; Mons; Condé sur Escaut; Tournai; Lessines; Brussel

<http://www.dynamobile.net/>

## CALENDRIER CYCLISME

**6 avril 2008:** Journée de Cyclotourisme (challenge); inf: E.S. Nouzilly;

**Dimanche 20 avril 2008:** Randonnée du Grand Sud; Circuits au départ de Chambray (ferme Marsin) inf: U.S. Chambray

**7 et 8 juin 2008:** Fête du vélo; animations dans tout le département

**Du 2 au 9 juin 2008;**

Tours Mülheim avec l'UCT retour en car **21 et 22 juin 2008;** meeting de Candes; rassemblement amical; inf: UCT

**12 juillet 2008** départ de la Transeuropéenne à Paris

**Du 3 au 10 août 2008 Semaine Fédérale FFCT**

à Saumur (Maine- et- Loire)

**6 septembre 2008 Nuits des Roys**

organisée par l'ARCA (Amboise)

**12 octobre 2008 course Paris- Tours**

Une véritable culture vélo est en train de naître avec une ribambelle d'initiatives comme celle-ci. Prenez note !

Une boutique se fait remarquer dans les rues avec ses triporteurs tranquilles mais efficaces. Il s'agit de « La Tentation », qui est installée au 40, rue Bernard-Palissy. Nous avons rencontré le tout jeune patron de l'affaire, Manuel Cau, 23 ans qui est plein d'idées simples et concrètes. C'était le 8 janvier 2008 et depuis, tout a encore changé puisque le deuxième triporteur est arrivé.

**Depuis quand êtes-vous installé dans la Rue Bernard-Palissy ?**  
Cela fait presque trois ans que je suis ici. C'est ma première expérience étant « traiteur » de formation.

Mais le triporteur n'a été mis en service qu'en septembre 2007.

### D'où vient-il ?

Il vient du Danemark pour la partie métallique. Il est de marque Christiania Bike. En France, un triporteur coûte trois fois plus cher. Je suis très satisfait de mon appareil, d'ailleurs j'en ai acheté un autre. Tout d'abord il y a un frein à main, ce qui est très sympathique et utile quand on s'arrête pour livrer. Ensuite, les vitesses dans le moyeu sont très performantes. Enfin, le système d'antivol à pinces est très pratique car on peut verrouiller en un instant. La maintenance est assurée par Détours de Loire, rue Charles-Gilles.

### Et pour la caisse ?

Je n'ai eu aucune difficulté car il y avait les emplacements prévus pour tenir l'ensemble. Initialement c'est un triporteur pour emmener des enfants. J'ai donc acheté la structure nue et construit moi-même la caisse avec quelques panneaux de contreplaqué. En fonction de ces dimensions, j'ai acheté quatre caisses isothermes qui me permettent de transporter à la fois quatre produits différents.

### Et pour la capote ?

Oh, c'est un troisième élément que j'ai acheté en France. C'est très simple à installer et très efficace car il y a des joues qui permettent d'être complètement protégé de la pluie. Ça s'installe un peu sur tous les véhicules.

### Comment fonctionne « La Tentation » ?

C'est une boutique qui offre une variété importante de petits plats appétissants. La grande originalité, c'est le plat du jour ! 31 plats cuisinés (à 5,40€) vous attendent pour les 31 jours de l'année. Ainsi le 20 de chaque mois, c'est un osso bucco qui vous attend.

De plus, on peut aussi se faire livrer à domicile (ou au travail) de 10h00 à 13h30 du lundi au vendredi. La livraison se fait en triporteur. C'est possible de la Loire au Cher, de l'autoroute au boulevard Tonnelé. Pas au delà.

Côté vélo, Copenhague possède de nombreuses ressemblances avec Amsterdam.

Notons aussi l'existence d'un système de vélos en libre-service basé sur le principe des caddies de supermarché : on met une pièce et on part avec le vélo.

Autre particularité de Copenhague : le triporteur. Comme chez les Hollandais, il est largement utilisé pour faire ses courses, transporter ses enfants, déplacer des encombrants, commercer.

La majeure partie des triporteurs sont des « Christiania bikes ». Le quartier de Christiania, « ville libre hippie » fondée dans les années 70, sorte de

société expérimentale, a donné son nom à ce vélo si particulier. Les ateliers de fabrication du triporteur ont longtemps été installés dans ce quartier interdit aux voitures (d'où la conception de ce vélo utilitaire). Aujourd'hui, ce vélo est connu à l'échelle internationale et la forte demande a nécessité le déménagement des ateliers sur l'île de Bornholm. La boutique de vente et de réparation, elle, est toujours là. Bien que non motorisé, le quartier « perd lentement son essence ». Mais ce triporteur mythique, lui, a su conserver toutes ses qualités et son originalité.

Philippe  
(de Pignon sur Rue)



Manu a dû fabriquer la caisse lui-même et agencer à l'intérieur plusieurs caissons isothermes.

Distributeur en France : <http://www.vecto.fr/>

C'est cette note personnelle qui fait le charme tranquille des triporteurs. Les bricoleurs sont rois comme ci-dessous.



## Association Valentin-Haüy



**Le Club Sportif de l'A.V.H.**  
propose des sorties tandem sur les  
routes du département (et au-delà).

## Recherchons pilotes

Nous manquons de bénévoles pour diriger le tandem. Appel à tous les amoureux du vélo, du tandem et des sorties nature.



Plus d'informations auprès de  
Philippe Frelon Tel 02 47 28 60 20  
Tel travail : 02.47.80.21.57  
Club Sportif Association Valentin Haüy : 22, rue  
Victor Hugo : 37000 : Tours Téléphone : 02 47 05 66 47



**18- 19 et 20 avril Congrès de la FUBicy  
À GRENOBLE**

**18 avril 2008** Journée d'Etude de la FUBicy « le vélo prend sa place! » sous forme de trois ateliers:

1. **Le vélo entre en gare:** une combinaison sous-utilisée
2. **Le vélo, c'est porteur.** Métiers émergents, nouveaux services et produits
3. Nouveaux usages, nouveau partage. Tendances récentes



## SOMMAIRE

### ACTIVITES

Edito	1
Agenda, et actualités; nouvelle équipe	2
Fête du Vélo	3

### AVENIR

Zones 30; quelques rappels	4
Ponts; Saint-Cosme; état des lieux	7
Couronne; Joué; Fondettes	6
Doubles sens; signalisation C12 et C24	5

### CONTRASTES

Feu vert: piste Victor-Lefèvre; marquage	10
Feu Rouge : médiathèque; trottoirs;	11

### DOSSIER CASQUE : DEBAT

Réaction d'un lecteur	8
Points de vue divers	9

### VELOROUTES et VOIES VERTES

Vélo-Conférence; Découverte du milieu ligérien	12
Un projet environnemental	12
Fête des VV : le pôle de Chisseaux	13
Fête des VV : réunion générale	13

### ADRESSES ET RECETTES

Amitiés, vélorution, randonnées,	14
Cyclo-Transeurope	14
Manu et ses deux triporteurs	15



Destinataire :

**EXPEDITEUR :**  
Collectif Cycliste 37  
Rédaction: M. Gérard Rollin  
95, rue de Tours  
37 270 St Martin le Beau

### Le Grand TOURS A VELO

Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

\*\*\*\*\*

Responsable de la Publication : G. Rollin

Rédacteur : Gérard Rollin

Equipe Editoriale ; A. Saintier ; D. Lecomte ; T. Joire ; F.

Ageorges ; P. Carabin ; F. Bousquet ; B. Largeaud ; JF. Hogu ;

MA. Jeanson ; I. Béjanin. G. Rollin ; Pascal Brégeon

Comité de Rédaction: Gérard Rollin; Pierre Carabin; Agnès

Saintier; Francis Bousquet ; Pierre Chaurin

Relecture : Agnès Saintier; Francis Bousquet

\*\*\*\*\*

**Impression :** A2R ; 9, rue Guillaumet ; 37 000- Tours

**Tirage :** 280 exemplaires

**Adhésion** annuelle 12 euros (à l'ordre du *Collectif C. 37*)

**Prix au numéro :** 2 euros

\*\*\*\*\*

Rédaction : G. Rollin

95, rue de Tours

37 270 ST MARTIN LE BEAU

T: 02.47.50.69.74

<berryvelo@free.fr>

\*\*\*\*\*

**Exemplaire pour aveugles et mal-voyants** envoyé gratuitement sur demande au format PDF Texte.

**Renouvelez votre cotisation dès maintenant si ce n'est déjà fait. N'attendez pas l'envoi d'un rappel dans quelques semaines !**

**12 € pour adhésion pleine (6 € pour étudiants, chômeurs etc. et 25 euros pour membres bienfaiteurs).** envoyer à la trésorière Dominique Lecomte-Moine; 17, rue de Beaujardin; 37 230 FONDETTES T: 02.47.42.09.04